
CONGRÈS INTERNATIONAL DES ORIENTALISTES

Le XIV^e Congrès International des Orientalistes aura lieu à Alger, en 1905, pendant les vacances de Pâques.

La Société Historique Algérienne a décidé de s'y faire représenter officiellement par son Secrétaire général, M. Edmond Douité.

La circulaire ci-jointe indique les détails de l'organisation du Congrès.

CONGRÈS INTERNATIONAL DES ORIENTALISTES

Quatorzième Session

HAUT PATRONAGE DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE
MONSIEUR JONNART, DÉPUTÉ, GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Alger, 1905.

MONSIEUR,

Nous sommes heureux de vous annoncer que les Compagnies de chemins de fer français ont bien voulu accorder la faveur de demi-tarif aux Orientalistes qui se rendront au Congrès d'Alger. En outre, la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée nous a fait connaître qu'elle donnerait aux bons de demi-place délivrés sur son réseau une durée de validité d'un mois, soit du 10 avril au 10 mai 1905. La Compagnie du Midi

accorde les mêmes avantages. La Compagnie du Chemin de fer du Nord accorde des bons de réduction valables du 5 avril au 15 mai 1905.

Nous vous fixerons ultérieurement la date à laquelle vous devrez nous indiquer l'itinéraire que vous comptez suivre, afin que nous puissions en informer les Compagnies intéressées, cette formalité étant indispensable pour la délivrance des billets à tarifs réduits. D'autre part, les Membres du Congrès pourront bénéficier sur les lignes de navigation des réductions suivantes :

Compagnie Générale Transatlantique : 30 % sur les passages avec nourriture.

Compagnie des Transports maritimes à vapeur : 30 % sur le prix net des passages (c'est-à-dire hormis la nourriture et les frais accessoires).

Compagnie hongroise de Navigation « Adria » (Fiume) : 30 %.

Ainsi que nous l'avons fait prévoir dans notre circulaire n° 2, la publication des Actes du Congrès, est désormais assurée. Au cas même où le Congrès d'Alger déciderait de ne pas revenir sur la décision du Congrès de Hambourg, la Commission d'organisation serait en mesure de publier les communications faites au Congrès, et cela dans un délai raisonnable.

Nous vous rappelons que le montant de la cotisation est fixé à vingt francs ; le prix des cartes de dames à dix francs.

Nous vous serions reconnaissant de remplir le plus tôt possible le bulletin d'adhésion joint à cette circulaire, et l'adresser soit au trésorier du Comité d'organisation, soit à l'un des libraires correspondants. La Commission d'organisation a décidé d'adjoindre à ceux qui avaient été déjà choisis, M. Harassowitz, à Leipzig.

Au cas, où par la nature même des choses, certaines excursions ne pourraient être faites ou seraient limitées à un certain nombre de personnes, il sera tenu compte de la priorité des adhésions au Congrès.

Les titres des communications scientifiques destinées à être lues au Congrès devront être envoyées soit au Président de la section à laquelle elles ressortissent, soit au Secrétaire général ou aux Secrétaires adjoints.

A cet égard, nous croyons devoir rappeler à Messieurs les Orientalistes que, bien que la répartition du Congrès en sections soit faite par ordre de langues, cependant le Congrès admet toutes les communications qui se rapportent à la géographie, à l'histoire, à la

200 CONGRÈS INTERNATIONAL DES ORIENTALISTES

sociologie des peuples de l'Orient : il n'est donc nullement restreint à la seule philologie.

Les correspondances et les demandes de renseignements touchant le Congrès devront être adressées au Secrétariat de la Commission d'Organisation, 46, rue d'Isly (Service des Affaires Indigènes).

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Président de la Commission d'Organisation,

RENÉ BASSET.
